

## PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AUDE

Projet porté par la SCIC Maison Paysanne de l'Aude depuis 2017 :

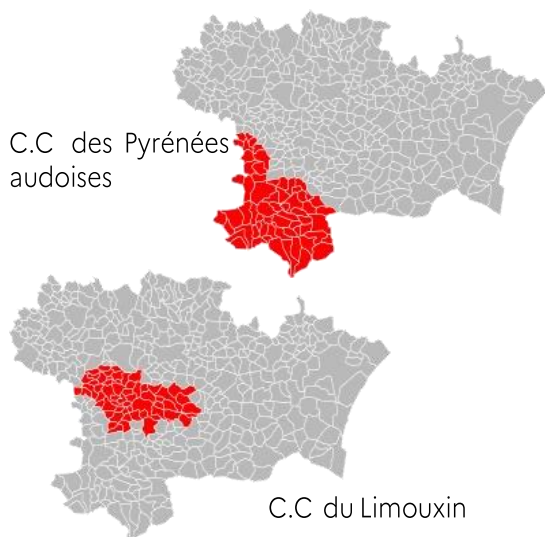
- Superficie : 1 700 km<sup>2</sup>
- Nombre de communes : 140
- Nombre d'habitants : 45 000



### Présentation PAT

Depuis 2015 une réflexion commune est engagée entre l'association Nature et Progrès et l'association 3.EVA concernant les différents moyens de fédérer sur le territoire de la haute vallée de l'Aude les initiatives concourant à une agriculture paysanne et à une meilleure prise en compte des enjeux d'une alimentation durable. Nourrie des contributions des différents autres membres de la maison paysanne de la haute vallée de l'Aude (ADEAR 11, Terre de liens, Confédération paysanne, etc) et des retours d'autres acteurs du territoire, cette réflexion s'oriente rapidement vers la préfiguration d'un PAT. Dans ce contexte, le premier comité de pilotage s'est tenu en novembre 2017 dans la perspective d'une candidature à l'AAP 2018/2019 du PNA sur la base d'une collaboration concrète entre le PAT en émergence de la Haute Vallée de l'Aude et le projet déjà engagé et reconnu de la commune de Castelnaudary. Si cet « InterPAT » n'est pas retenu comme lauréat national, les partenaires alors mobilisés continuent à s'activer et à travailler en réseau. De nombreuses initiatives touchant à l'économie sociale et solidaire, à l'agriculture et à l'alimentation sont ainsi identifiées, animées par une grande pluralité de structures. Sur la base de la première feuille de route élaborée fin 2019, les premières actions du PAT ont été lancées début 2020 mais ont dû être interrompues par la crise sanitaire. Toutefois, des solutions d'urgence ont été proposées, ce qui pourraient influencer le devenir du PAT, en parallèle des actions déjà programmées ou envisagées.

### Caractéristiques du territoire PAT



Le territoire d'intervention du PAT recouvre les deux communautés de communes du Limouxin et des Pyrénées audoises. Il s'étend des collines des Corbières au pays de Sault sur les contreforts pyrénéens. Ces espaces perdent globalement de la population depuis 1850. Une forte déprise industrielle et agricole a conduit à un exode rural marqué. Le territoire connaît aujourd'hui un fort taux de chômage et de pauvreté. L'activité agricole est dominée par l'élevage en montagne (notamment bovin) et la vigne en piémont (AOC Limoux). Malgré des outils intéressants comme une coopérative de transformation un abattoir ou un moulin, le manque de production céréalière, légumineuse et de fruits et légumes s'ajoute à un besoin de structuration et de transversalité, démontrant ainsi l'intérêt d'un PAT.

### Structure de gouvernance du PAT

L'animation est assurée par la maison paysanne qui met à disposition un salarié à temps plein financé jusqu'en 2021. Le Copil est l'organisme décisionnaire. Les structures participantes sont signataires d'une charte élaborée collectivement par une quinzaine d'associations et d'organismes. Ce document synthétise les grandes orientations du PAT et les formalise autour d'un engagement commun. Les décisions sont prises avec l'assentiment de tous pour favoriser une dynamique collective tout en permettant la mise en débat des propositions. L'adhésion de nouvelles structures au comité de pilotage est soumise à l'approbation du Copil. Des groupes de travail thématiques centrés sur un aspect du projet (foncier, interpat, etc.) seront redéfinis pour s'adapter aux nouvelles actualités du PAT.

## Principaux enjeux du PAT

- ↳ Justice sociale : alimentation et précarité
- ↳ Éducation à une alimentation durable
- ↳ Production et structuration des filières
- ↳ Sensibilisation des collectivités aux problématiques de la transmission et de l'installation des agriculteurs
- ↳ Valorisation du PAT et de l'action concertée



## Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Ateliers conviviaux et participatifs à destination de publics en situation de précarité :
- ✓ Disco-soupe avec les participants du forum « parlons santé » (Quillan)
- ✓ Ateliers plantes sauvages comestibles et ferme ouverte (Sougraigne)
- ✓ Découverte d'une exploitation caprine et de la vie paysanne d'autrefois (Villelongue)
- ✓ Atelier transformation et conserverie maraîchères
- ✓ Quatre ateliers à définir programmés en 2021
- ✓ Sensibilisation des élèves et des équipes de cuisine de quatre établissements d'enseignement secondaire à l'impact environnemental de la restauration collective
- ✓ Valorisation des filières locales et de leur complémentarité avec celles de Castelnaudary
- ✓ Information des collectivités sur les enjeux de la transmission et de l'installation de nouveaux agriculteurs et capitalisation d'expériences dans et hors du territoire
- ✓ Création de supports relatifs à chaque thématique du PAT
- ✓ Animation du PAT au travers d'une plateforme de collecte des ressources

## Principaux partenaires techniques

- PTCE 3.EVA
- Association Écocitoyenneté
- Établissements scolaires
- Communes
- Conseil départemental de l'Aude
- ADEAR 11
- Biocivam 11
- Coopérative la cavale
- Terre de liens
- Épicerie ambulante solidaire
- Commune de Castelnaudary (et ses partenaires) dans le cadre de l'InterPAT Chambre d'agriculture

## Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie – Union Européenne (Leader)



### Un potager singulier

Le PAT de la haute vallée de l'Aude est porté et animé par la Maison paysanne, une SCIC qui regroupe huit structures aux missions complémentaires orientées vers le développement d'une agriculture durable et paysanne de proximité.

Ce portage permet une concertation entre des acteurs aux motivations semblables. Le principal enjeu est désormais de trouver les moyens d'intéresser les collectivités à la démarche.

Contact PAT : Thomas Galland, coordinateur ([tgalland@mp11.fr](mailto:tgalland@mp11.fr))

Source : <https://www.maisonpaysanneaude.fr/>